



Une ado peut elle refuser un rv des services sociaux

Par **AVIP**, le **29/07/2009** à **09:52**

Bonjour,

Une adolescente sans problème de comportement par ailleurs peut elle refuser de se présenter a 15 ans 1/2 a une convocation des services sociaux après mesure aemo prise par le juge des enfants, après "enquête très controversée" .

une demande d'appel de la mesure par la mère a été déposée auprès du tribunal a la demande de l'adolescente.

Père manipulateur , dépôt de plainte de la mère pour violences avec itt et main courante pour violences avec itt de l'autre fille de 17 ans.

Merci